

**GRILLE TARIFAIRE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
REGIE D'ASSAINISSEMENT**

Applicable à partir du :

01/01/2023

N° de prix	Désignation	Unité	Tarif proposé
			Prix unitaire en € HT
1	PRESTATION STEP ACANTIA - USAGERS PROFESSIONNELS		
1-1	Apports de matières de vidange		
1-1-2	Réception, contrôle et dépotage des apports de matière de vidange	€ HT/apport	14,73 €
1-1-3	Traitement des apports de dépotage des matières de vidange	€ HT/m3	24,10 €
1-2	Apports de boues		
1-2-1	Réception, contrôle et dépotage des apports de boues de station d'épuration extérieures au périmètre de l'Agglo	€ HT/apport	18,13 €
1-2-2	Traitement des apports de boues de station d'épuration extérieures au périmètre de l'Agglo selon les limites fixées par convention	€ HT/tonnes de MS	153,26 €
1-3	Apports de graisses et effluents domestiques (hors matières de vidanges)		
1-3-1	Réception, contrôle et dépotage des apports de graisses et effluents domestiques (hors matières de vidanges) compatibles avec le traitement biologique de la STEP.	€ HT/apport	14,73 €
1-3-2	Traitement des apports de graisses et effluents domestiques (hors matières de vidanges) compatibles avec le traitement biologique de la STEP.	€ HT/m3	37,49 €
N° de prix	Désignation	Unité	Tarif proposé Prix unitaire en € TTC
2	TARIFS PRESTATIONS - USAGERS DOMESTIQUES ET USAGERS ASSIMILES DOMESTIQUES POUR IMMEUBLE AVEC SURFACE DE PLANCHER <= 200 m² ou POUR IMMEUBLE AVEC SURFACE DE PLANCHER > 200 m² AVEC MOINS DE 4 POINTS D'EVACUATION INTERIEURES		
2-1	Branchement neuf		
2-1-1	Contrôle de conformité - en tranchées ouvertes	Unité	124 €
2-1-2	Contrôle de conformité - en tranchées fermées	Unité	185 €
2-1-3	Contre visite suite à non-conformité ou levée de réserves	Unité	124 €
2-2	Branchement existant		
2-2-1	Diagnostic de branchement existant avec transmission du rapport sous 2 mois à compter de la demande	Unité	294 €
	<i>Le délai court à compter de la date de réception par la régie du formulaire de demande complété et signé, sous réserve que le demandeur se rende disponible à la date de contrôle fixée par la régie.</i>		
2-2-2	Diagnostic de branchement existant avec transmission du rapport sous 8 jours à compter de la demande	Unité	355 €
	<i>Le délai court à compter de la date de réception par la régie du formulaire de demande complété et signé, sous réserve que le demandeur se rende disponible à la date de contrôle fixée par la régie.</i>		
2-2-3	Contre visite suite à non-conformité ou levée de réserves	Unité	124 €
2 BIS	TARIFS PRESTATIONS - USAGERS DOMESTIQUES ET USAGERS ASSIMILES DOMESTIQUES POUR IMMEUBLE AVEC SURFACE DE PLANCHER > 200 m² AVEC 4 POINTS D'EVACUATION INTERIEURS ET PLUS		
2-1 BIS	Branchement neuf		
2-1-1 BIS	Contrôle de conformité - en tranchées ouvertes	Unité	247 €
2-1-2 BIS	Contrôle de conformité - en tranchées fermées	Unité	371 €
2-1-3 BIS	Contre visite suite à non-conformité ou levée de réserves	Unité	247 €
2-2 BIS	Branchement existant		
2-2-1 BIS	Diagnostic de branchement existant avec transmission du rapport sous 2 mois à compter de la demande	Unité	587 €
	<i>Le délai court à compter de la date de réception par la régie du formulaire de demande complété et signé, sous réserve que le demandeur se rende disponible à la date de contrôle fixée par la régie.</i>		
2-2-2 BIS	Diagnostic de branchement existant avec transmission du rapport sous 8 jours à compter de la demande	Unité	711 €
	<i>Le délai court à compter de la date de réception par la régie du formulaire de demande complété et signé, sous réserve que le demandeur se rende disponible à la date de contrôle fixée par la régie.</i>		
2-2-3 BIS	Contre visite suite à non-conformité ou levée de réserves	Unité	247 €
3	TARIFS PRESTATIONS - USAGERS NON DOMESTIQUES		
3-1	Branchement neuf		
3-1-1	Contrôle de conformité - en tranchées ouvertes	Unité	247 €
3-1-2	Contrôle de conformité - en tranchées fermées	Unité	371 €
3-1-3	Contre visite suite à non-conformité ou levée de réserves	Unité	247 €
3-2	Branchement existant		
3-2-1	Diagnostic de branchement existant avec transmission du rapport sous 2 mois à compter de la demande	Unité	940 €
	<i>Le délai court à compter de la date de réception par la régie du formulaire de demande complété et signé, sous réserve que le demandeur se rende disponible à la date de contrôle fixée par la régie.</i>		
3-2-2	Contre visite suite à non-conformité ou levée de réserves	Unité	247 €
3-3	Prélèvements et mesures analytiques sur les rejets (Les prix représentent le coût de déplacement, d'intervention, l'usage du matériel de mesure et des échantillons, les analyses en laboratoire ainsi que la restitution d'un rapport écrit, ceci pour un prélèvement)		
3-3-1	Mode prélèvement		
3-3-1-A	Bilan 24 heures asservi au débit	Unité	641 €

3-3-1-B	Bilan 24 heures asservi au temps	Unité	401 €
3-3-1-C	Echantillon instantané moyen	Unité	80 €
3-3-2	Analyses		
3-3-2-A	Formule 1 (paramètres DBO,DCO,MES,NTK,Pt)	Unité	91 €
	Formule 2 (paramètres DBO,DCO,MES,NTK,Pt, nickel, zinc, cuivre, plomb, arsenic, chrome, mercure, DEHP, Aminotriazole, HAP, PFOS, nonylphénol, octylphénol, cyperméthrine)	Unité	627 €
3-3-2-B	Paramètre HCT	Unité	35 €
3-3-2-C	Paramètre SEH	Unité	40 €
3-3-2-E	Paramètre Metox	Unité	75 €
3-3-2-F	Paramètres tensio actifs	Unité	164 €
TRAVAUX			
4	Pose d'une boîte de branchement lors d'une opération d'investissement portée par la régie d'assainissement		
4-1	Réalisation de travaux relatifs à la pose d'une boîte de branchement en limite de propriété pour une longueur inférieure ou égale à 5 mètres par rapport au réseau gravitaire de collecte ou de transfert en cours de réalisation. <i>Cette prestation peut être demandée par le propriétaire d'un terrain nu pour une viabilisation ou par le propriétaire d'un immeuble existant déjà raccordé pour la pose d'une boîte de branchement supplémentaire. Elle peut être demandée par un usager que dans le cadre d'une opération d'investissement portée par la régie d'assainissement et qu'en phase chantier.</i>	Forfait	3 000 €
4-2	Réalisation des mètres linéaires au delà du forfait des 5 mètres linéaires hors chaussée. Prestation s'ajoutant au forfait mentionné au prix 4-1.	ml	300 €
4-3	Réalisation des mètres linéaires au delà du forfait des 5 mètres linéaires sous chaussée. Prestation s'ajoutant au forfait mentionné au prix 4-1.	ml	500 €
5 MAJORATIONS			
5-1	Majoration pour branchement illégal Cas de branchement non contrôlé par la régie dit branchement illégal. Cela correspond à l'absence de demande de branchement et/ou de déclaration de commencement de travaux enregistrées à la régie pour les immeubles ayant une autorisation d'urbanisme délivrée après le 1er janvier 2010. La facturation se fera sur la base d'une unité par année d'utilisation du branchement non contrôlé (toute année entamée est due) et ce jusqu'à réalisation du contrôle de conformité du branchement.	Unité	400€ / an
5-2	Majoration pour branchement non-conforme suite à un contrôle de conformité ou un diagnostic de branchement Application de la majoration depuis la date butoir de mise en conformité défini par le service jusqu'à la constatation du branchement conforme par un contrôle de conformité de la régie (facturation annuelle sur la base de la consommation annuelle connue à la date d'application de la majoration (en année de cycle de relève et pas nécessairement d'année civile). La facturation se fera au prorata des mois concernés avec tout mois entamé dû.	Majoration annuelle d'une somme équivalente à la redevance assainissement (défini selon la situation géographique de l'immeuble concerné) à hauteur de 100%	
5-3	Majoration pour raccordement non réalisé Application de la majoration depuis la date butoir de mise en conformité défini par le service jusqu'à la constatation du branchement conforme par un contrôle de conformité de la régie (facturation annuelle sur la base de la consommation annuelle connue à la date d'application de la majoration (en année de cycle de relève et pas nécessairement d'année civile). La facturation se fera au prorata des mois concernés avec tout mois entamé dû.	Majoration annuelle d'une somme équivalente à la redevance assainissement (défini selon la situation géographique de l'immeuble concerné) à hauteur de 100%	
5-4	Majoration pour refus de contrôle de branchement	200 € / semestre	
	Application de la majoration pour chaque semestre de refus.		